



Correspondance : 72 rue de la République
76800 St ETIENNE DU ROUVRAY
Blog : www.convergence-nationale-rail.fr
Courriel : convergence.rail@hotmail.fr
Téléphone : 06 14 71 57 93

POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Paris, le 12 février 2013

Madame Cécile DUFLOT
Ministre de l'Egalité des Territoires
Et du Logement
72 rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : avenir des Trains d'Equilibre du Territoire (TET)

Madame la Ministre,

Par la présente, nous tenons, si l'en était besoin, à vous sensibiliser sur les inquiétudes ressenties dans les régions à propos de l'avenir plus qu'incertain des Trains d'Equilibre du Territoire (TET/CORAIL...). En effet, la presse écrite a mis ces dernières semaines sur la place publique les préconisations de l'Etat en matière de transport ferroviaire contenues dans l'avant-projet de loi de décentralisation (acte III).

La traduction de cet avant-projet de loi consisterait en l'abandon par l'Etat de 29 lignes dédiées aux TER sur les 38 existantes. Rappelons que ces lignes, inscrites dans une convention ETAT / SNCF (2011 - 2013), représentent 340 trains par jour, 367 villes desservies dans 21 régions et 100 000 voyageurs transportés quotidiennement (essentiellement pour des trajets domicile/travail).

L'article 30 de l'avant-projet de loi susvisé stipule que ne seraient plus considérées « d'intérêt national » que les lignes reliant deux villes de plus de 100 000 habitants au travers de régions non contiguës.

Comme nombre de collectifs et de comités d'usagers adhérents à notre Convergence Nationale RAIL, nous considérons que l'Etat s'apprête à sacrifier des pans entiers du territoire qui se trouveront privés de la possibilité d'être desservis par le rail. Ce serait là une nouvelle remise en cause de l'égalité de traitement des citoyens en matière d'accès au Service Public ferroviaire.

Faits à l'appui, nous assistons, non pas à un changement d'orientation dans la gestion des chemins de fer, mais plus à une accélération d'une gestion libérale privilégiant la rentabilité financière.

Nous en voulons pour preuve la nouvelle augmentation des tarifs SNCF, + 2,3 % au 24 janvier 2013, presque deux fois supérieure à celle de l'inflation, ce qui fera une augmentation du prix des titres de transport de 13,75 % depuis 2009 !!?

Cette nouvelle ponction sur le pouvoir d'achat des usagers / salariés / contribuables est, comme à chaque fois, justifiée par la SNCF par « un programme d'investissement sans précédent » dont l'usager « lambda » a du mal à maîtriser le bien fondé et la réalisation.

Ce qui est palpable pour l'usager aujourd'hui, c'est que la SNCF se désengage du rail au plan national, investit de plus en plus à l'étranger et privilégie de façon plus soutenue les trafics routiers, que ce soit pour l'acheminement des voyageurs (ID Bus...) comme pour le transport de marchandises (filiales routières Fret...). Ces orientations, que l'on peut qualifier de néolibérales, tournent le dos aux dispositions du « Grenelle de l'Environnement » et à la politique du développement durable.

Nous en appelons donc aux décideurs, aux autorités politiques dont vous faites partie afin que le CHANGEMENT, plus tourné vers l'intérêt général, le Service Public et la réponse aux besoins du plus grand nombre atteigne la gestion du système ferroviaire en France.

Pour ne pas encourir le risque d'une casse planifiée et organisée comme celle que nous constatons de l'activité Fret de la SNCF, qui s'avère être un véritable scandale, nous exigeons que soit mis un terme au démantèlement progressif du Service Public SNCF.

Ainsi, nous vous demandons de mettre tout en œuvre pour que l'on maintienne et développe les trains TET, qui constituent un outil d'attractivité, d'aménagement du territoire, de report modal et répondant à de véritables besoins de mobilité.

Nous refusons une nouvelle « balkanisation » de l'organisation du système ferroviaire, tout comme nous considérons inacceptable de voir des liaisons fermer et des usagers contraints de recourir à la route pour des trajets qui relèvent de la pertinence du ferroviaire.

Comptant sur votre soutien, sur votre intervention dans le sens du Service Public, dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Bureau de la CNR

Patrick DELFOSSE – Président

Didier LE RESTE – Vice-président

Pierre MENARD – Secrétaire

Véronique DRUKMAN – Secrétaire adjointe

Vincent JOUILLE – Trésorier